

Le P'tit Ostéracien

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA MAIRIE D'OISSERY – JUILLET 2023

Ostéraciennes, Ostéraciens,

Avec l'été, nous avons pu nous retrouver lors de la fête communale et de la kermesse de l'école.

Nous espérons que les festivités du 14 juillet pourront se maintenir. Le plan canicule est en place comme chaque année par la municipalité.

Nous nous retrouverons le dimanche 27 août pour les cérémonies Charles Hildevert.

D'ici là, je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

**Votre maire,
Jean-Louis Ragon**



OBJETS TROUVÉS



On nous rapporte régulièrement en mairie des objets trouvés : clé, portable, vêtements... Vous pouvez venir aux heures d'ouverture de la mairie pour tenter de retrouver ce que vous auriez perdu.

Un emplacement pour un taxi est créé sur la commune. Il se situe rue Jean des Barres, face aux commerces.

Pour nous protéger de l'implantation illicite des gens du voyage, notre commune a investi dans des blocs en béton de 2 tonnes ainsi que par la mise en place d'une borne rétractable à l'entrée du stade située vers le centre de loisirs.

Pensez à vous protéger !

Avec les beaux jours, voici revenir les trottinettes électriques.

Leur utilisation fait l'objet d'une réglementation précise dont il nous semble nécessaire de rappeler les fondamentaux :

- La trottinette électrique est interdite sur les trottoirs, sauf si vous coupez le moteur.
- En agglomération vous devez circuler sur les pistes cyclables ou à défaut sur les chaussées dont la vitesse maximale autorisée est de 50km/h.
- Hors agglomération, uniquement sur les pistes cyclables ou voies vertes.
- La trottinette électrique est interdite aux enfants de moins de 12 ans.
- Interdiction de rouler avec une trottinette électrique qui dépasse les 25 km/h.
- L'assurance civile est obligatoire.
- L'usage des écouteurs est interdit.
- Pour rouler la nuit ou lorsque la visibilité est faible, les feux avant et arrière sont obligatoires ainsi que le port d'un gilet rétro réfléchissant.
- Un avertisseur sonore est obligatoire.
- Le transport de passagers est interdit.
- Enfin, le port du casque, même s'il n'est pas encore obligatoire, est fortement recommandé.





ÇA S'EST PASSÉ À OISSERY



Arbres de naissance des enfants nés en 2021 et 2022

Le samedi 18 mars 2023, deux arbres ont été plantés pour les enfants de la commune nés en 2021 et 2022 à l'issue d'une cérémonie en Mairie. Ces deux arbres se situent entre le parc des P'tits Ragondins et le petit plan d'eau. Un olivier a été planté pour les enfants nés en 2021 et un magnolia pour ceux nés en 2022.

VOYAGE DES SENIORS

Le 7 juin 2023, Monsieur le Maire d'Oissery et une partie du conseil municipal ont accompagné nos aînés à une sortie en bus dans le Loiret toute la journée. Ils ont ainsi visité une chocolaterie à NEUVILLE-AUX-BOIS avec de nombreuses dégustations, puis après un repas dans un restaurant au magnifique cadre, visité la roseraie de MOAILLES.



Le 8 avril, Madame et Monsieur FAGARD ont renouvelé leurs vœux devant Monsieur le Maire d'Oissery à l'occasion de leur 50 ans de mariage.

Semaine du / / au / /

► **Fête Nationale**
Jeudi 13 juillet 2023

► **18h30**
Apéritif champêtre

► **19h00**
Pique-nique : apportez
votre repas sur le stade

► **21h00**
Retraite aux flambeaux
(rendez-vous sur le
parking de la Mairie)

► **22h 30**
Feu d'artifice

Ne pas oublier :

**Petit rappel aux jeunes de
16 ans :**

- faire votre recensement
- citoyen est obligatoire.
- Il se fait en Mairie

Permanence des élus

Uniquement sur rendez-vous

Mr Jean-Louis Ragon
Maire

Mr David Michel
Premier Adjoint au Maire
en charge de la sécurité, de la communication,
de l'environnement et des transports

Mme Séverine Almonecil-Paulet
Adjointe aux affaires scolaires, périscolaires
et déléguée aux associations

Mr Laurent Savouret
Adjoint en charge des finances

Mme Sandrine Héry
Adjointe en charge des affaires sociales

**Le don du sang
du 26 juillet
est annulé faute
d'agents
préleveurs et
reporté au
mercredi 2 août**

MAIRIE D'OISSERY

1 Place Bernard Bonneville
77178 OISSERY

Tél : 01.60.01.01.57.

Mail : accueil@oissery.fr

Ouvert du lundi au vendredi :

De 08h30 à 12h00, 14h00 à 17h30

Le samedi :

09h00 à 12h00

